

La pollution hante aussi les maisons



Paris depuis le toit du magasin BHV, dans le Marais, le 27 février. Photo Jacques Demarthon. AFP Chaque semaine, une histoire de villes, de villages et d'enjeux urbains. Aujourd'hui, quand l'air du dedans est encore moins respirable que celui du dehors. C'est-à-dire souvent.

La pollution de l'air intérieur est cinq à sept fois supérieure à ce que l'on trouve dehors, du moins si l'on n'habite pas au bord d'une autoroute. Mais alors que la responsabilité des politiques et des acteurs économiques est clairement mise en cause dans la dégradation de l'air extérieur, plus personne ne pense à eux quand on s'interroge sur ce qu'on respire dans les maisons. Pas de mobilisation, pas de campagnes nationales sur le sujet, juste des conseils pratiques dans les journaux.

«Le problème est réduit au bon geste de l'individu, résume Chloé Voisin-Bormuth, directrice des études et des recherches à la Fabrique de la cité, le laboratoire d'idées de Vinci qui organisait mardi une matinée sur le sujet. L'usager semble être le nerf de la guerre. On lui dit : "Aère ton logement et tout ira bien."» En gros, on fait la leçon à des gens qui n'ont pas construit leur appartement, ni choisi les dispositifs complexes de ventilation qu'il contient et encore moins l'endroit où il a été édifié. Même si les bougies parfumées, les bombes de laque et les produits ménagers ne sont pas les amis de l'air pur, ce sont bien les décideurs de la ville qui créent le gros des pollutions intérieures.



[Visualiser l'article](#)

Dès le chantier, déjà, tout peut dérapier. Suzanne Déoux, médecin et fondatrice de Medieco, un cabinet qui «*accompagne la maîtrise d'ouvrage pour un environnement bâti et urbain favorable à la santé*», a raconté l'histoire d'un collègue. Dans ce bâtiment neuf, les utilisateurs du quatrième étage se plaignaient de picotements, de gêne respiratoire, alors que dans les étages inférieurs, rien. Enquête faite, il est apparu que pour ce dernier étage, réalisé en fin de chantier, les temps de séchage des surfaces n'avaient pas été respectés. Le revêtement de sol avait été posé sur une chape humide, d'où des moisissures, des spores et une pollution. Pression du délai de livraison sans doute. «*Il a fallu tout enlever et reposer ensuite*», résume Suzanne Déoux. Combien de chantiers livrés vite fait comme celui-là ?

On peut toujours reprocher à l'habitant de brûler des bâtonnets d'encens qui crachent du benzène à haute dose, de boucher les grilles d'aération ou d'ouvrir les fenêtres avec des ventilations mécaniques contrôlées à double flux que ce geste dérègle. Mais la décision la plus grave n'est-elle pas celle des politiques qui ont permis d'implanter des millions de mètres carrés le long de voies à fort trafic automobile ? Il faut s'éloigner de 170 mètres du boulevard périphérique de Paris pour quitter sa zone de pollution. Les usagers des bureaux qui se sont multipliés sur ces zones ces dernières années (dont *Libération*) sont en principe protégés par les filtres et les longueurs de tuyau des climatisations. Mais les immeubles de logements sociaux qui donnent sur le périphérique ou les autoroutes ne sont pas ceux dans lesquels on pose d'efficaces ventilations mécaniques contrôlées à double flux. La qualité de l'air intérieur est aussi un indicateur social.